



**Olympiades
québécoises
des métiers et des
technologies**

29-COIFFURE

Description de concours 2027

Mise à jour le 9 juin 2026

**www.
olympiades
metiers.
quebec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluation des compétences du participant dans l'exécution de certaines tâches de coiffure.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

La coiffure est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

Cette compétition permettra aux jeunes coiffeurs de démontrer leurs compétences techniques et leur créativité lors des cinq (5) épreuves décrites au point suivant.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

Le compétiteur ou la compétitrice devra être en mesure de réaliser les tâches courantes en coiffure telles que le shampoing, le traitement des cheveux et du cuir chevelu, la mise en plis, la mise en forme, la coupe des cheveux pour femme (coupe standard et stylisée), la coupe graduelle pour homme et la taille de la barbe, la permanente (standard et stylisée), la coloration (y compris les teintes pastel, la correction de couleur et la coloration créative).

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Aperçu de l'examen	Décembre 2026
Projet d'épreuve	1 ^{er} mars 2027
Exigences relatives en santé, sécurité, organisation et service	1 ^{er} mars 2027
Horaire de la compétition	1 ^{er} mars 2027
Liste des produits et accessoires	1 ^{er} mars 2027
Liste des souhaits et points de contrôle	1 ^{er} mars 2027

3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Chaque concurrent disposera d'une coiffeuse avec miroir, d'un fauteuil non hydraulique et d'une prise de courant double pouvant fournir un maximum de 15 ampères;
- Têtes de démonstration de compétition (Pivot Point).

Note :

Un trop grand nombre de branchements d'appareils ou d'un appareil qui surpasse la capacité du circuit pourrait occasionner une surcharge électrique. Le concurrent a droit à un seul branchement à la fois et il devra assumer le temps perdu pour remédier à la situation.

L'Oréal fournira tous les produits utiles à la compétition et nul autre produit ne pourra être utilisé durant ladite compétition.

Pivot point fournira les marottes utiles à la compétition et nulle autre marotte n'est autorisée.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Chaque concurrent doit apporter son coffre à outils complet pour la durée de la compétition;
- Consultez la liste des produits fournis par L'Oréal sur le site Web des Olympiades.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Vêtements de travail propres et confortables similaires à ceux utilisés par une personne travaillant dans un salon de coiffure moderne;
- Un vêtement de travail trop court, en haut du genou ou ne couvrant pas le ventre, ne sera pas toléré;
- Vêtements de protection individuelle requis.

4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins.

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Souliers avec semelles antidérapantes;
- Port de bas obligatoire dans les souliers;
- Port de gants et d'un tablier de protection pour la manipulation des produits techniques.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

L'entraîneur qui accompagne le candidat sera invité à composer le jury.

Compétences Québec contactera directement chacun des entraîneurs inscrits vers la mi-mars pour connaître leur désir de faire partie de ce jury.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basée sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Coupe, texture chimique et mise en forme selon des souhaits	20 pts
Coiffure cheveux longs attachés selon des souhaits	15 pts
Coiffure cheveux texturés attachés selon des souhaits	15 pts
Coupe de cheveux, coloration et mise en forme de style commercial selon des souhaits	30 pts
Coupe et mise en forme pour homme de style commercial selon des souhaits	20 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Coupe de cheveux, coloration et mise en forme de style commercial selon des souhaits » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Coupe, texture chimique et mise en forme selon des souhaits » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Coupe et mise en forme pour homme de style commercial selon des souhaits » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

5.7 Notation de l'organisation du travail durant le concours

L'organisation du travail sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière organisationnelle (conscient de son espace, outil rangé, poste de travail ramassé, etc.) doivent être respectées lors de la compétition.

5.8 Notation du respect des règles de compétition durant le concours

Les règles de la compétition doivent être respectées en tout temps.

5.9 Notation du respect du service à la clientèle durant le concours

Le respect du service à la clientèle (cape et crème protectrice, chaleur intense, brossage trop vigoureux, papier sur le visage, etc.) sera évalué d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de service à la clientèle doivent être respectées lors de la compétition.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Les règlements propres au concours ne peuvent contredire le Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies ni avoir préséance sur ce dernier. Voir le site Web.

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Les casques d'écoute, baladeurs, téléphones cellulaires, montre intelligente et tout appareil de ce type sont interdits.
- Aucun support technique tel que des formules, photos, dessins, notes, etc. ne seront tolérés.
- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur.
- Tout retard ne sera pas toléré.

7. EXPERTE

Nom	Carole Perron
Organisme	CFP des Riverains
Courriel	carole.perron@cssda.gouv.qc.ca